



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

ABA
AMERICAN BAR ASSOCIATION
Rule of Law Initiative

 **Search for
Common Ground**
Trust, Collaboration, Breakthroughs



BURKINA FASO : CONFLICT SCAN

Programme « Droits Humains et Accès à la Justice au Burkina Faso »

Régions du Centre-Nord et du Nord

Mai, 2022

Lawali GARBA
Country Manager
Search for Common Ground
Ouagadougou
Tél. +226 07773630
Email : lsahirou@sfcg.org

Eric Bertrand P. BANGRE
Conflict analyst
Search for Common Ground
Ouagadougou
Tél : +226 07773632
Email : ebangre@sfcg.org

Aboubakar SOURABIE
DME Manager
Search for Common Ground
Ouagadougou
Tél : +226 77705989
Email : asourabie@sfcg.org

Liste des acronymes	2
1. Résumé exécutif	3
2. Contexte	5
2.1. Introduction.....	5
2.2. Objectif de l'étude.....	5
3. Résultats	6
3.1. Evolution du contexte	6
3.1.1. Situation sécuritaire dans les régions du Centre-Nord et du Nord.....	6
3.1.2. Evolution récentes des conflits	8
3.1.3. Les groupes vulnérables face à l'insécurité et à la dynamique des conflits	10
3.2. La situation des droits de l'homme	11
3.2.1. Influence des dynamiques conflictuelles et sécuritaires	11
3.2.2. Influence des dynamiques conflictuelles et sécuritaires sur la situation des droits de l'homme	12
3.2.3. Conséquences de la fermeture des instances judiciaires	16
3.3. Analyse des risques, opportunités et recommandations.....	17
3.3.1. Analyse des risques.....	17
• Stigmatisation de certains groupes ethniques dans les initiatives communautaires.....	17
3.3.2. Analyse des opportunités	17
3.3.3. Recommandations	18
4. Conclusion	20
ANNEXES	21
Annexe 01: Méthodologie.....	21

Liste des acronymes

FDS	: Force de Défense et de Sécurité
FGD	: Focus Groupe de Discussion
HANI	: Hommes Armés Non Identifiés
HRSM	: <i>Human Rights Support Mechanism</i>
MBDHP	: Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples
ONAPREGECE	: Observatoire Nationale de Prévention et de Gestion des Conflits
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PDI	: Personnes Déplacées Internes
PH	: Population Hôte
SFCG	: Search For Common Ground
VBG	: Violences Basées sur le Genre
VDP	: Volontaire pour la Défense de la Patrie
TGI	: Tribunal de Grande Instance

Mention de décharge de responsabilité :

Ce rapport est rendu possible grâce au généreux soutien du peuple américain à travers l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), aux termes de Prix n° AID-720-685-19-00009, et dans le cadre du mécanisme de soutien aux droits humains (HRSM) Leader et associés. Le contenu est sous la responsabilité de Search For Common Ground (Search), et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

1. Résumé exécutif

Le programme « **Droits humains et accès à la justice au Burkina Faso** » est financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) pour une durée de trois ans. Il est mis en œuvre par l'Initiative pour l'Etat de Droit de l'Association du Barreau Américain (ABA ROLI), Freedom House, Search for Common Ground et Pact. Il a pour but de « **renforcer la capacité de l'État à prévenir et à punir les violations des droits humains, ainsi qu'à accroître la sensibilisation et l'accès de la population aux voies de recours conduisant aux réparations** ».

Dans le cadre de ce Conflict Scan, les acteurs interrogés dans les régions du Centre-Nord et du Nord ont identifié deux conflits stagnants comparés au dernier scan, qui ont particulièrement affecté les populations de ces localités sur les six derniers mois, lesquels ont été exacerbés après le coup d'Etat du 24 janvier 2022, à savoir : **les conflits armés** opposant les groupes armés contre les FDS, les populations, les VDP ; et **les conflits liés aux ressources naturelles** (fonciers, agriculteurs-éleveurs, points d'eau, or, etc). La majorité des enquêtés estiment que les conflits enregistrés pendant les six derniers mois sont en lien avec la situation des communautés peulhs¹ et des PDI autour de l'accès aux ressources.

Diverses appréciations ont été émises sur la situation sécuritaire dépendant du statut des populations (populations hôtes ou personnes déplacées internes/PDI) et des localités dans lesquelles a été menée la collecte des données. Dans le Centre Nord et le Nord, si les PDI affirment que la situation sécuritaire est stable dans certaines communes, avec des indicateurs de paix clefs leur permettant de se positionner, les populations hôtes par contre estiment que la situation est devenue préoccupante depuis l'avènement du coup d'Etat et l'arrivée massive des PDI.

Ces arrivées massives ont créé de nouvelles dynamiques de cohabitation et de coexistence, qui ont cédé aux mécontentements des communautés hôtes, quant à l'utilisation des ressources naturelles comme les points d'eau et à la distribution des aides liées à la prise en charge des PDI.

Les victimes des conflits ou de l'insécurité directement touchées vivent dans un sentiment d'injustice selon certains répondants, car ils perçoivent un délitement des institutions, notamment judiciaires. En effet, le coup d'Etat a eu des incidences négatives sur la communauté et le fonctionnement des services administratifs étatiques. La population pense que la difficulté liée à la lutte contre l'insécurité généralisée, et la conciliation des mesures de sécurisation avec le respect des droits et libertés posent un dilemme dans un contexte de sentiment de « désengagement » de l'administration.

Ce scan relate également l'influence des conflits sur la situation des droits de l'homme. Les conflits alimentent l'insécurité qui engendre les violations des droits humains et constituent la base de la ségrégation, de la haine, de la vengeance et du non-respect de la dignité humaine, selon les populations enquêtées.

¹ Préjugés accusant les peulhs d'être les principaux responsables de l'insécurité et les percevant comme des citoyens de seconde zone

L'insécurité s'est aggravée depuis le coup d'Etat, conduisant à la fermeture de quelques institutions publiques, dans un contexte où la légitimité institutionnelle déjà fragile nécessite un fort besoin des services judiciaires pour l'application de la loi et le respect des droits humains. Cependant, avec ces fermetures, la situation s'est davantage dégradée et porte préjudice au droit d'accès à la justice des citoyens, contribuant ainsi à la déviance, au non-respect des droits humains, à la culture de revendication violente de droits et devoirs à travers des règlements de compte personnels et/ou collectifs.

Ce conflict scan montre aussi que si les situations sécuritaire, conflictuelle et des droits humains demeurent préoccupantes, des opportunités de reconstruction de la paix existent. En effet, les personnes enquêtées ont montré leur intérêt pour les activités de sensibilisation, et autres activités communautaires organisées par des organismes publics et/ou privés. Pour la plupart des cas, ces activités se déroulent avec l'implication des leaders religieux, coutumiers et des autorités administratives des localités enquêtées.

Ainsi, pour permettre au programme « Droits humains et accès à la justice au Burkina Faso » de mieux s'adapter à l'évolution des conflits et des relations intercommunautaires, ce conflict scan a identifié des recommandations visant à assurer la sensibilité aux conflits² et d'agir dans la perspective du *Do No Harm*³. Il s'agit de :

- La formation en droits humains des acteurs stratégiques locaux ;
- La formation des leaders communautaires en prévention et gestion des conflits ;
- L'extension des activités sur toute les communes des quatre régions d'intervention du programme ;
- Faire du plaidoyer pour le retour des services administratifs dans les localités ;
- Du plaidoyer pour le maintien et la non fermeture des Tribunaux de Grandes Instances.

² La sensibilité aux conflits est une approche qui permet de s'assurer que les interventions ne contribuent pas involontairement aux conflits, mais permettent plutôt de renforcer les possibilités de paix et d'inclusion

³ Le do no harm pourrait se définir une aptitude de mise en œuvre des activités évitant l'aggravation d'un climat d'instabilité et de violence.

2. Contexte

2.1. Introduction

Le programme « **Droits humains et accès à la justice au Burkina Faso** » est financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) pour une durée de trois ans. Il est mis en œuvre par l'Initiative pour l'Etat de Droit de l'Association du Barreau Américain (ABA ROLI), Freedom House, Search for Common Ground et Pact. Il a pour but de « **renforcer la capacité de l'État à prévenir et à punir les violations des droits humains, ainsi qu'à accroître la sensibilisation et l'accès de la population aux voies de recours conduisant aux réparations** ».

Depuis 2015, le Burkina Faso connaît une instabilité sécuritaire qui contraint l'État et ses partenaires à une réplique pour le rétablissement de la paix et de la sécurité. Cette situation de crise sécuritaire s'est détériorée après le coup d'État perpétré par les militaires le 24 janvier 2022. La rupture démocratique occasionnée par cet événement a remis en cause l'ordre constitutionnel d'une part, et d'autre part les garanties d'un Etat de droit pour des populations qui subissent les intimidations, la violence, les exactions des HANI (Hommes armés non identifiés), des groupes d'autodéfense, des VDP (Volontaires pour la défense de la patrie), et des FDS (Force de défense et de sécurité). Face à la violence généralisée des acteurs non-étatiques et à la force excessive exercée par les FDS, les VDP et autres groupes d'autres d'autodéfense, la réponse du secteur de la justice a été faible jusqu'à présent et perçue comme incapable de protéger suffisamment les civils ou de garantir efficacement la responsabilité des auteurs des violations et atteintes aux droits humains commises par les parties en conflit. Dans les régions du Nord et du Centre-Nord, on note une fragilité persistante du contexte sécuritaire, malgré une perception positive de la population sur les FDS et des VDP, contrairement aux HANI et à la justice. En effet, la justice est perçue par les populations du Nord et du Centre-Nord comme lente et inaccessible à tous, et surtout aux populations vulnérables. Les conflits armés et l'extrémisme violent sont identifiés comme présentant un risque élevé de dégradation du contexte sécuritaire, de la cohésion sociale et de la protection des communautés en matière de droits humains. Qui plus est, des conflits communautaires persistent. Les causes de ces conflits sont essentiellement liées à l'accès aux ressources naturelles, aux donations des organisations humanitaires, aux mines d'or et à l'élevage. (Source : conflict scan, Search, Février 2021).

La dissolution du parlement, de la constitution et du gouvernement suite au coup d'État du 24 janvier 2022 a suscité des interrogations sur l'impact de cette nouvelle situation politique sur la dynamique de conflits et la situation des droits humains ainsi que sur les risques et opportunités potentiels de paix dans le Centre Nord et Nord.

2.2. Objectif de l'étude

Cette étude a pour objectif principal de faire une analyse de conflits (conflict scan) dans les régions du Nord et Centre Nord, avec comme objectifs spécifiques de :

- Analyser l'évolution des conflits⁴ et les nouvelles dynamiques de conflits induits par le changement intervenu en janvier 2022 dans le Centre Nord et le Nord ;

⁴ On entend par conflit une situation dans laquelle deux ou plusieurs parties ont des objectifs apparemment incompatibles.

- Analyser l'influence et l'interaction des dynamiques de conflits avec la situation des droits de l'homme et de l'accès à la justice d'une part, et la sécurité dans les zones du projet d'autre part ;
- Identifier les risques émergents, les initiatives et opportunités de paix en lien avec ces dynamiques afin de proposer des recommandations sensibles aux conflits.

Ce scan a été réalisé dans les régions du Centre Nord (Communes de Kongoussi et de Tikaré) et du Nord (Communes de Titao et de Banh). Il s'est basé sur une approche essentiellement qualitative à travers : **16 discussions de groupes** (FGD) de sept personnes ciblant les communautés hôtes et les communautés des personnes déplacées internes (PDI), et **30 entretiens individuels** (Cf. annexes pour les détails méthodologiques).

3. Résultats

Ce *Conflict scan* présente la situation sécuritaire après le coup d'Etat du 24 janvier 2022 et son influence sur la dynamique des conflits ainsi que son effet sur les femmes, les jeunes et autres groupes vulnérables. Il fait en plus une analyse de l'influence et de l'interaction des dynamiques de conflits avec la situation des droits de l'homme. Enfin, il fait une analyse "ne pas nuire" et propose des recommandations d'adaptations sensibles aux conflits.

3.1. Evolution du contexte

L'exacerbation des conflits et la dégradation rapide de l'insécurité constituent une préoccupation majeure, aussi bien pour les pouvoirs publics que pour les populations. La situation des conflits présente d'énormes défis sécuritaires. Ces défis compromettent la quiétude des populations qui vivent au quotidien la frayeur des tueries et autres exactions aggravées depuis l'avènement du coup d'Etat. Cette frayeur se répercute négativement sur la sécurité et les conditions d'existence des populations, ainsi que sur la cohésion sociale, la stabilité, la paix et la situation des droits de l'homme.

3.1.1. Situation sécuritaire dans les régions du Centre-Nord et du Nord

Diverses appréciations ont été émises sur la situation sécuritaire dépendant du statut des populations (populations hôtes ou personnes déplacées internes) et des localités dans lesquelles la collecte des données a été faite. En effet, les régions du Centre-Nord et du Nord, considérées comme des régions à haut défi sécuritaire⁵, connaissent une détérioration de l'environnement sécuritaire, qui est caractérisée par l'augmentation des attaques des groupes armés, la recrudescence des affrontements communautaires et la montée de l'extrémisme violent. Cette dégradation de la situation sécuritaire soulève de profondes inquiétudes tant au niveau régional que national. Les tueries de Yirgou, de Barsalogo, de Bourzanga⁶ dans

⁵ Le Burkina Faso fait face à des attaques récurrentes de la part de groupes armés sur la quasi-totalité du territoire, avec une certaine sévérité dans six des 13 régions du pays. Les régions à forts défis sécuritaires que sont le Nord, le Sahel, le Centre-Nord, l'Est, la Boucle du Mouhoun et de plus en plus le Centre-Est partagent des frontières avec le Mali en grande partie, le Niger, le Togo et le Bénin. Les attaques enregistrées ont également atteint, à une certaine mesure, des régions éloignées des frontières mentionnées ci-dessus ; c'est le cas avec le Sud-Ouest et les Cascades, alors que la région du Centre qui abrite la capitale a déjà essuyé trois attaques d'envergure entre 2015 et 2018. Sidwaya. [Zones à fort défi sécuritaire : l'Etat d'urgence prorogé de 18 mois](#), 24 juin 2021

⁶ Le Figaro. [Nord du Burkina : cinq militaires tués, 30 « terroristes abattus » lors d'une attaque \(armée\)](#), 21 mai 2022

Le Pays. [Neutralisation d'une trentaine de terroristes à Bourzanga : une petite éclaircie dans un ciel toujours assombri](#), 23 mai 2022

la région du Centre Nord et Titao⁷, Banh⁸ et Ouindigui dans la région du Nord ont montré le profond malaise social vécu dans les rapports communautaires. Les statistiques diffusées par le CONASUR⁹ classent les régions du Centre Nord (154 838) et du Nord (154 838) respectivement dans les rangs de la première et troisième région regorgeant le plus de PDI.

- *Différence de perception sur la situation sécuritaire entre PDI et hôtes dans le Centre Nord*

La commune de Tikaré n'a pas encore enregistré d'incidents sécuritaires, ce qui fait dire aux populations qu'elles sont encore épargnées des attaques des groupes armés. La population enquêtée avance comme indicateurs: absence de victime directe des attaques comparativement à d'autres communes, facilité de mobilité au sein de la localité (il n'a pas été enregistré des départs des populations de Tikaré vers d'autres localités pour des raisons d'insécurité), et fonctionnement des différents services publics tel que la municipalité (malgré la mise en place des délégations spéciales en vue d'assurer la gestion des collectivités), continuité des occupations quotidiennes. En d'autres termes, même après le coup d'Etat, la situation sécuritaire, bien que précaire, demeure relativement stable. Ce constat explique la présence de nombreuses PDI à Tikaré, qu'elles considèrent comme une zone sûre et sécurisée pour l'instant.

Contrairement à cette perception de quiétude avancée par les PDI, les populations hôtes témoignent que la situation est devenue préoccupante après l'avènement du coup d'Etat. L'arrivée massive des PDI augmenterait les vulnérabilités des populations qui faisaient déjà face à une situation socio-économique fragile. Le manque d'opportunités socio-économiques, dû au fait que les activités agropastorales sont soumises aux aléas du changement climatique qui rendent les ressources insuffisantes, ajouté à cette nouvelle pression démographique, conduit à une situation encore plus préoccupante pour les communautés hôtes.

A l'instar de Tikaré, la commune de Kongoussi était aussi jusque-là épargnée par les attaques des HANI. Mais la situation a changé en avril 2022, avec une première attaque enregistrée dans cette commune. Les populations enquêtées à Kongoussi ont affirmé vivre dans la psychose car de nouvelles attaques peuvent survenir à tout moment, entraînant une restriction des libertés d'actions et de mouvement : “ *Kongoussi (ville) a subi à son tour des attaques comme l'attaques du poste de contrôle de police et de la mairie le 04 avril 2022.... Il y a des attaques un peu partout. Pire, la commune de Kongoussi a été victime d'une attaque armée*¹⁰. ” Dans cette localité, la pression démographique a conduit à une situation d'inflation qui préoccupe davantage les communautés hôtes.

Au-delà des perceptions des répondants, il a été noté que la situation sécuritaire est précaire et inquiétante dans plusieurs localités du Centre-Nord après le coup d'Etat, occasionnant les déplacements des populations vers d'autres localités.

⁷ Jeune Afrique. [Burkina Faso : deux civils tués dans une “attaque terroriste” contre une gendarmerie](#), 8 février 2019.

Le Faso. [Insécurité au Burkina Faso : Deux personnes tuées dans une attaque terroriste à Kongoussi](#), 4 avril 2022.

⁸ Net Afrique. [Burkina/Tueries en cascade, violences intercommunautaires : Mais où va le Faso de Thomas Sankara ?](#) 3 avril 2019.

⁹ Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation.

¹⁰ Une participante au groupe de discussion communauté hôtes -Femmes à Kongoussi.

Les PDI rencontrées dans la commune de Kongoussi viennent de diverses localités allant des régions du Nord (Kain, Sollé) et du Sahel (de la province du Soum), aux zones voisines comme Bourzanga (Alga, Namsiguia, Bolounga) et Zimtenga. Ces déplacements forcés n'épargnent personne car les populations, sans distinction catégorielle (des familles entières), fuient les attaques perpétrées par des HANI.

- *Situation sécuritaire inquiétante, mais statique dans le Nord*

Dans la région du Nord, les populations, de façon générale, n'ont observé aucun changement du contexte sécuritaire dans le sens d'une quelconque amélioration. Toutefois, elles restent prudentes car la situation est préoccupante. A Titao, les populations interviewées évoquent des maux qui décrivent l'état de leur condition de vie : embuscades, pillages, tueries, enlèvements, famine, manque d'eau. Aussi, affirment-ils, la fermeture des écoles et des centres de santé, l'inflation et le mauvais état des voies de communication sont les conséquences d'une situation précaire causée par l'insécurité.

A Banh, les populations enquêtées considèrent que la situation n'est pas aussi alarmante comparativement à celle de Titao, car ils arrivent à se déplacer, à avoir accès aux produits alimentaires du fait du ravitaillement assuré par des véhicules de transport qui viennent de Ouahigouya et repartent sans incidents.

Il a été noté un sentiment d'insécurité vécu par les populations enquêtées à Titao, contrairement à celles de Banh, dans la région du Nord.

En effet, les populations enquêtées à Titao ont déclaré vivre avec la peur d'être enlevées, tuées, ou de sauter sur des engins explosifs improvisés. Ce sentiment d'insécurité s'explique du fait des attaques perpétrées dans cette commune.

Par contre à Banh, les personnes enquêtées estiment que la situation sécuritaire n'a pas changé après le coup d'Etat. Seuls les participants du FGD de la communauté hôte croient que la situation s'est empirée après le coup d'Etat, surtout avec l'indisponibilité des réseaux de téléphonie mobile. Les communautés hôtes affirment, de leur côté, que l'arrivée des PDI a contribué à accroître le niveau d'insécurité, d'où une attitude de méfiance qui règne entre les communautés hôtes et les communautés des PDI.

3.1.2. Evolution récentes des conflits

Dans le cadre de ce *Conflict Scan*, les acteurs interrogés dans les régions du Centre Nord et du Nord ont identifié deux conflits qui ont particulièrement affecté les populations de ces localités sur les six premiers mois de l'année 2022, lesquels ont été exacerbés après le coup d'Etat. Ce sont : **les conflits armés** opposant les groupes armés contre les FDS, les populations, les VDP ; et **les conflits liés aux ressources naturelles** (fonciers, agriculteurs-éleveurs, points d'eau, or).

- *Polarisation collective sur le rôle joué par les peulhs et les PDI dans l'aggravation des tensions actuelles*

Les tensions existantes portent en premier lieu sur « [le foncier](#) », dont les causes sont liées au non-respect des délimitations des espaces de production et des voies d'accès, à la destruction des productions agricoles par le bétail, au problème de gestion des espaces de terre entre les propriétaires, les ayants droits, les acquéreurs, mais aussi à la juxtaposition des droits coutumier et moderne en matière de gestion des litiges fonciers. Si ces causes restent statiques comparé au précédent scan, le facteur principal de persistance de ce conflit s'avère être la division ethnique entre les peulhs (éleveurs nomades) et les autres ethnies (agriculteurs sédentaires).

En outre, les tensions communautaires existantes proviennent non seulement de la division mentionnée ci-dessus autour de la question foncière, mais aussi des préjugés sur le rôle des communautés peulhs dans la situation d'insécurité actuelle (les peulhs sont accusés comme les principaux responsables de l'insécurité et perçus comme des citoyens de seconde zone). Cette situation entraîne une méfiance que chacune des communautés entretient envers l'autre (entre les peulhs et les populations locales). La cohabitation entre les communautés se trouve ainsi ébranlée par ces suspicions ; ce qui perturbe la vie des populations et entrave leurs activités.

Les personnes interviewées (PDI et hôtes) trouvent que ces conflits communautaires persistants, qui sont mal ou non résolus, entraînent des règlements de compte individuels et des vengeances entre les membres des communautés.

La situation présentée ci-dessus favorise la fragmentation sociale au sein des communautés, où se dressent les conflits intercommunautaires¹¹ qui opposent les groupes ethniques sur la base des préjugés et clichés ethnocentriques, au-delà des conflits basés sur les moyens d'existence (terre) où s'affrontent propriétaires terriens, ayants droit et acquéreurs, agriculteurs et éleveurs, PDI et communautés autochtones. En plus, l'arrivée massive des PDI a créé de nouvelles dynamiques de cohabitation et de coexistence, qui ont entraîné un mécontentement des populations locales au tour de [l'exploitation des ressources naturelles](#) (points d'eau) et de la [distribution des aides liées à la prise en charge des PDI](#).

- *Détérioration de la confiance de la population envers les FDS*

Le dernier scan¹² faisant mention des conflits armés liés à l'extrémisme violent. Ces conflits touchent aujourd'hui une bonne partie du territoire burkinabé et a conduit à la fermeture de certains services publics (Cf section 3.2 du rapport pour les détails). Pour faire partir l'Etat, les groupes armés s'attaquent à ses symboles (écoles, mairies, services techniques déconcentrés, infrastructures militaires). Les attaques perpétrées par les GANE poussent les enfants à « abandonner l'école » et à s'enfuir avec leurs parents qui sont obligés d'abandonner leurs localités et activités. En outre, les communautés se méfient les unes des autres, suite à ces attaques, dans une dynamique de stigmatisation. Actuellement, selon les répondants, on note une résurgence des tensions entre la population et les FDS, pouvant s'expliquer par la guerre asymétrique¹³ menée par les HANI et ayant entraîné une multiplication des attaques perpétrées par ces derniers. Bien plus, les populations reprochent aux FDS de commettre des exactions lors de leur réponse aux activités terroristes, ce qui entraîne une diminution de la confiance des populations envers les FDS et

¹¹ Les rivalités entre agriculteurs et éleveurs en matière d'accès aux terres, à l'eau et aux pâturages sont bien souvent source de conflits intra/ intercommunautaires.

¹² Août 2021

¹³ Une guerre asymétrique est une guerre qui oppose la force armée d'un État à des combattants matériellement insignifiants, qui se servent des points faibles de l'adversaire pour parvenir à leur but souvent politique ou religieux. Les guerres asymétriques englobent notamment les guerres d'indépendance, le terrorisme ou la guérilla et se distinguent des guerres entre États.

un déficit de collaboration. (Cf. section 3.2. Influence des dynamiques de conflits avec la situation des droits de l'homme).

3.1.3. Les groupes vulnérables face à l'insécurité et à la dynamique des conflits

Dans la région du Centre Nord, la population est dans son ensemble vulnérable face à cette situation d'insécurité généralisée. La plupart des conflits préexistants qui y demeurent n'ont pas trouvé d'issue favorable et cela crée un terreau fertile à la conflictualité et au recrutement des groupes armés extrémistes. Au Nord, l'évolution des conflits préexistants est diversement appréciée en fonction des antécédents sécuritaires. Si à Banh les populations considèrent que les conflits sont latents et ne sont nullement abordés en public, elles craignent cependant leur résurgence. A Titao, les populations évoquent les conséquences des attaques des groupes armés qui n'épargnent personne.

- *Les hommes (jeunes et adultes) premières cibles d'exactions*

Face aux réalités qu'impose la situation sécuritaire, les hommes sont obligés de restreindre leurs déplacements, ce qui les empêche d'accéder aux champs et d'exercer leurs activités économiques habituelles. Ils subissent des menaces, et sont victimes d'exactions des HANI, pouvant aller jusqu'aux exécutions, en cas de refus d'obtempérer face aux injonctions des HANI. Aussi, la plupart des hommes (jeunes et adultes) sont-ils face à des difficultés d'ordre socio-économiques dans les zones affectées par la crise sécuritaire et sont obligés de fuir afin d'éviter d'être tués ou forcés d'intégrer les GANE.

La situation des jeunes dans ce contexte de crise est très particulière. Considérés comme des "fers de lance", ils sont très courtisés par les HANI qui leur promettent l'amélioration de leurs conditions de vie pour obtenir leur enrôlement. Mais les jeunes sont aussi très engagés au sein des mouvements et organisations de jeunesse afin de promouvoir et défendre le respect des droits humains et la cohésion sociale à travers des activités de sensibilisation ; ce qui les expose au risque d'exactions de la part des HANI.

- *Les femmes victimes de violences*

Les femmes, quelquefois abandonnées par leurs époux tués ou en fuite, subissent les supplices de cette situation. Elles sont livrées à elles-mêmes et sont sans soutien, notamment sécuritaire, les plaçant dans une situation de vulnérabilité pendant laquelle elles sont exposées aux abus, y compris les violences sexuelles. En l'absence des hommes, en occurrence leurs maris, elles ont la charge de la gestion de la famille. Cependant, leur résilience reste faible car elles ne peuvent pas avoir accès aux ressources indispensables à l'amélioration de leurs conditions de vie (accès aux services sociaux de base, activités génératrices de revenus stables, etc.).

- *Les personnes sous-représentées et marginalisées encore moins résilients*

Les groupes vulnérables (personnes vivant avec un handicap, orphelins, PDI) ne sont pas épargnés par les effets des conflits. De l'avis des populations, ils sont les plus exposés, du fait de leur handicap et de leur situation de précarité sociale. Face aux difficultés d'insertion, les personnes vivant avec un handicap endurent des maltraitances liées à leur condition (marginalisation). Les PDI, quant à elles, abandonnent

derrière elles leurs biens en fuyant les attaques et se retrouvent souvent sans documents administratifs et sans revenus.

3.2. La situation des droits de l'homme

3.2.1. Influence des dynamiques conflictuelles et sécuritaires

- *Légitimité institutionnelle*

Les victimes directes des conflits ou de l'insécurité vivent dans un sentiment d'injustice selon certains répondants, car elles ont un sentiment de délitement des institutions, notamment judiciaires. Ce délitement s'explique par les frustrations des victimes des différents contentieux, qui estiment que les institutions judiciaires ne garantissent pas la protection des droits des populations vulnérables. L'impunité et la défaillance du système judiciaire ont de ce fait façonné la perception que les populations ont des instances étatiques.

Le coup d'Etat a eu des incidences négatives sur la communauté et les services administratifs étatiques, selon les personnes rencontrées. Le MPSR¹⁴ avait promis de libérer les zones occupées par les groupes armés, d'organiser le retour des PDI avec tous les services sociaux qui vont avec, de restaurer l'intégrité du territoire et d'assurer la sécurité des populations durement éprouvées par les multiples violences. Or, les communautés observent toujours des décès sur les routes, des enlèvements, des pillages, la fermeture des services déconcentrés de l'Etat, le manque d'eau et de nourriture.

Depuis la survenue de l'insécurité généralisée, la quasi-totalité des services étatiques ont fermé leurs bureaux dans les localités de Titao et de Banh. A Titao, les services publics ont fermé et seule la brigade de la gendarmerie et les services de santé fonctionnent selon les personnes enquêtées. L'émergence des conflits à Titao a contribué énormément à la détérioration de la situation sécuritaire. Les attaques à répétition, les enlèvements, les tueries, l'absence de la liberté d'expression favorisent l'émergence d'un climat délétère faisant place à une déconstruction des normes et valeurs du vivre en société. A Kongoussi, localité la plus exposée à l'insécurité, les populations enquêtées lient l'évolution de la délinquance juvénile à l'avènement du coup d'Etat car l'insécurité a gagné la ville de Kongoussi 3 mois après le coup d'Etat et conduit à la fermeture du Tribunal de Grande Instance¹⁵. Par contre, les services sociaux de base fonctionnent normalement, à l'exception de certains services situés dans d'autres communes de la province qui ont fermé. Au chef-lieu de la région du Centre-Nord, le TGI de Kaya continue de fonctionner également.

Le sentiment d'injustice sociale vécu par les populations a produit des frustrations, lesquelles constituent un facteur qui facilite l'enrôlement des victimes par les GANE, où elles vont rechercher, à tort ou à raison, réparation des préjudices subis. Les frustrations vécues par les populations envers les institutions publiques ont servi de terreau fertile à leur recrutement par les GANE, lesquels ont su tirer parti des sentiments généralisés de privation, de marginalisation, d'injustice sociale et de manque d'opportunités économiques dans la région pour s'y implanter.

¹⁴ Le Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration, organe dirigeante du pays depuis le coût d'Etat du 24 janvier au Burkina Faso.

¹⁵ Mais celle-ci a rouvert ses portes quelque semaines après la fermeture.

- *Pouvoir d'agir individuel*

Si dans le Centre Nord, plus précisément à Tikaré, les PDI relatent un certain indicateur de paix (cf. section 3.1.1), les communautés hôtes rencontrées affirment qu'après le coup d'Etat, il a été observé une psychose au sein de la population due aux risques d'attaques des GANE ayant restreint la liberté de circulation des personnes. En sus de la restriction de la mobilité, elles pensent que l'inflation économique qu'elles connaissent serait liée à l'insécurité, tout comme si le putsch serait à l'origine de l'augmentation des prix des denrées alimentaires.

La plupart des personnes interviewées affirment ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles se déplacent seules à pied dans leurs zones de résidence. Elles déclarent que dans un tel contexte d'insécurité généralisée, la psychose vis-à-vis des groupes armés effraie et impacte leur vécu quotidien.

Les PDI craignent de revivre les violences et brutalités subies dans les zones de départ. Les populations hôtes quant à elles redoutent d'éventuelles attaques qui pourraient survenir dans leur localité en se référant aux attaques perpétrées à Bourzanga¹⁶.

3.2.2. Influence des dynamiques conflictuelles et sécuritaires sur la situation des droits de l'homme

- *Recrudescence des violations des droits de l'homme*

Au Centre Nord, il a été noté une différence de perception de la population en matière de violations des droits de l'homme. Certains membres de la population enquêtée, surtout ceux de Tikaré, estiment que la situation des droits humains n'a pas changé après le coup d'Etat militaire. A Tikaré, les services administratifs fonctionnent toujours, sauf que la gestion des municipalités est assurée par une délégation spéciale car les élus locaux ont été suspendus. La situation est pareil à Kongoussi. D'autres enquêtés, eux, pensent que l'avènement du coup d'Etat militaire, qui lui-même est une violation de l'Etat de droit, a réduit les libertés comme le droit à la libre circulation des personnes et des biens, à cause de la dégradation de la situation sécuritaire. Ils affirment que l'influence des dynamiques sécuritaires se manifeste par la fermeture du Tribunal de Grande Instance de Kongoussi et le ralentissement du fonctionnement de certains services publics.

Le tableau ci-dessous décrit les violations **de droits humains** observées et perçues par les populations enquêtées dans le Centre Nord. A noter que les données présentées ci-dessous ne visent pas à évaluer le niveau de connaissance des personnes enquêtées sur les notions de droits humains ; elles présentent uniquement la perception des enquêtés sur ce qui caractérise les violations ou pas de leurs droits selon l'expérience qu'ils vivent.

¹⁶ HRW. [Burkina Faso : Des islamistes armés ont tué et violé des civils](#), 16 mai 2022

Droits	Manifestation des violations et atteintes selon les enquêtes
Droit à la vie	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des tueries lors des ratissages et contrôles des HANI. - Psychose permanente car on peut être victime des tirs à chaque instant. - Même les acteurs en charge de la protection de la population sont des victimes (policier tué au péage suite à l'attaque du 4 avril à Kongoussi).
Droit à l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'enfants, surtout les enfants des PDI, ne partent plus à l'école. - Insuffisance des infrastructures scolaires qui sont vandalisés par les GANE. - Fermeture d'écoles.
Droit à un emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Chômage et manque d'opportunités économiques pour les jeunes et les personnes en âge de travailler. - Difficultés de se rendre dans certaines zones d'activités à cause de l'insécurité. - Difficultés de subvenir aux besoins de la famille.
Liberté de circulation	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs localités comme entre autres Namsiguia, Barsalogo, sont inaccessibles à cause de l'insécurité. - La liberté de circuler est restreinte car difficile de voyager librement (par exemple si on dit à une communauté qu'on ne veut pas qu'ils aient accès à tel ou tel autre zone, cela restreint la liberté de circuler). - Les coups et blessures lors des ratissages des HANI limitent la liberté de circuler.
Droit à la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'accès à des centres de santé. - Stocks des produits pharmaceutiques limités. - Fermeture et insuffisance des infrastructures sanitaires.
Liberté d'expression	<ul style="list-style-type: none"> - Intimidations et menaces. - Tortures. - Assassinats et enlèvements.
Droit à l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des stocks de céréale. - Inaccessibilité des champs pour la culture. - Difficulté d'accès aux ressources foncières. - Insuffisance de l'eau potable.
Les violences basées sur le genre	<p>Les femmes et les jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non accès au titre foncier pour la femme. - Les barrières sexistes érigées par les normes socioculturelles (Les jugements sur le genre féminin : on se dit que la femme n'a pas la capacité à exercer certaines activités).

- Le mariage précoce et forcé.

Les conflits exacerbent la violation des droits de l'homme et constituent la base de la vengeance, de la ségrégation, de la haine et du non-respect de la dignité humaine, selon les populations enquêtées. En effet, elles pensent que les antagonismes qui existent au sein des communautés créent des scissions et clivages. Ces clivages, qui sont alimentés par les griefs et les accusations, influent négativement sur la situation des droits humains (violence physique, morale, spirituelle), par le fait que les conflits entraînent la violence et sont une menace pour la cohésion sociale.

Au Nord, la situation des droits humains après le coup d'Etat se caractérise, selon les enquêtés, par la fermeture des écoles, la difficulté d'accès à l'eau potable dans plusieurs localités, l'atteinte au droit à la par la poursuite des tueries, l'absence de structures publiques de promotion et de défense des droits humains dans plusieurs localités.

Bien avant le changement intervenu le 24 janvier 2022, les localités, sous contrôle des GANE, subissaient les conséquences de la fermeture des structures étatiques. Cette situation perdure même après le coup d'Etat. Les populations jugent négativement la situation des droits humains, car il n'y a aucune structure publique qui œuvre à la protection des droits dans plusieurs localités. Ce qui laisse un libre champ aux HANI de perpétrer des exactions contre les populations. Les violences restent impunies et les victimes se retiennent d'effectuer des dépositions de peur de subir le châtement des HANI pour avoir collaboré avec les FDS. La fermeture des écoles et des centres de santé, pour ne s'en tenir qu'à ces exemples, prive les élèves de l'éducation et les populations de soins appropriés, tout comme elle empêche les enseignants et les soignants de travailler.

Le tableau ci-dessous décrit les violations **de droits humains** observés et perçus par les populations enquêtées dans le Nord. Comme pour les données présentées ci-dessus concernant la région du Centre Nord, les données ci-dessous ne visent pas à évaluer le niveau de connaissance des personnes enquêtées sur les notions de droits humains ; elles présentent uniquement la perception des enquêtés sur ce qui caractérise les violations ou pas de leurs droits selon l'expérience qu'ils vivent.

Droits	Manifestation des violations et atteintes selon les enquêtés
Droit à la vie	<ul style="list-style-type: none"> - Des tueries à la suite des attaques communautaires et/ou des HANI. - Règlements de compte et la justice privée.
Liberté d'expression et de circulation	<ul style="list-style-type: none"> - Occupation de certaines localités par les HANI qui imposent des lois qui entraînent des restrictions de ces libertés.
Libertés religieuses	<ul style="list-style-type: none"> - Imposition de croyances islamiques par les groupes armés (imposition du port du voile intégral, se laisser pousser la barbe, raccourcir la taille du pantalon).
Droit à l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile accès aux zones sous contrôle djihadiste pour les ravitaillements.

Droit à la santé	- Fermeture de certains centres de santé et la rupture des stocks des produits pharmaceutiques dans les dépôts pharmaceutiques.
Droit à un emploi	- Manque de ressources et d'opportunités économiques.
Droit à l'éducation	- Fermeture des écoles et centres d'éducation.

Le vide créé par la fermeture des structures déconcentrées de l'Etat a ouvert la voie à une explosion des actes de violations des droits et des principes de vie en société. En effet, la détérioration du contexte sécuritaire a promu la loi du règlement personnel des conflits et la loi du plus fort.

- *Violations et atteintes aux droits humains sur les jeunes et les femmes*

Dans les deux régions, les femmes et les jeunes sont contraints par les normes sexistes et les principes de la séniorité qui commandent les codes et conduites en communauté. En effet, des avis des personnes enquêtées, l'exclusion des femmes et des jeunes des sphères d'expression et de décision restent des principes majeurs dans les coutumes, principes guidés par la différenciation des tâches et des rôles, basée sur le sexe et l'âge. Les jeunes et les femmes sont alors "enfermés" par ces clauses coutumières. Ils ne peuvent s'exprimer ou mener des actions sans le consentement des "aînés" ou de leurs "époux". Les femmes subissent aussi les conséquences de l'instrumentalisation des questions ethniques et religieuses à des fins de déstabilisation sociale. Elles sont victimes de violations des droits d'accès au logement, à la terre et aux biens. Elles sont en plus victimes de mariages précoces et sont confrontées aux obstacles liés à l'accès et à la continuité des soins et services de Santé Sexuelle et de la Reproduction (SSR) engendrés par la fermeture des centres de santé.

Toutefois, les clauses coutumières mentionnées ci-dessus commencent à s'effriter dans la mesure où il y a des jeunes et des femmes qui militent aujourd'hui au sein des associations qui visent la promotion du développement humain intégral.

Dans le Centre-Nord, spécifiquement à Kongoussi, les populations enquêtées ont relevé que les violations des droits à l'égard des femmes et des jeunes revêtent différentes formes dont la violence domestique et la violence à l'occasion du conflit armé. Ils ont aussi soulevé des interrogations sur le vivre ensemble à cause des conflits autour des points d'eau, des difficultés d'insertion (accès à la terre), et surtout des frustrations qui surviennent lors des distributions des aides aux PDI (des aides octroyées presque uniquement qu'aux PDI, excluant les communautés hôtes).

Dans le Nord, les enquêtés pensent que le contexte d'insécurité a entraîné de graves violations des droits des femmes notamment les viols utilisés comme arme de domination. Les femmes sont en outre exposées à des risques d'harcèlement et d'agression quotidiens, dans les champs et aux points d'eau et sur les sites de PDI. A cela s'ajoute le stress lié à la perte des moyens de subsistance, à la promiscuité, et à la dépendance à l'aide.

Quant aux jeunes, ils subissent des intimidations (menace de mort pour ceux qui osent s'engager pour l'expression des libertés), des enlèvements. En outre, leurs activités sont restreintes à cause de l'insécurité (certains n'arrivent plus à exercer les cultures maraichères).

3.2.3. Conséquences de la fermeture des instances judiciaires

- *Perception sur la fermeture des instances judiciaires*

Il a été noté la fermeture du TGI de Kongoussi, dans la région du Centre Nord ainsi que la fermeture de plusieurs tribunaux départementaux installés dans les préfectures et gérés cumulativement par les préfets de département. Cette situation de fermeture des instances judiciaires est perçue comme un indicateur de la dégradation du climat sécuritaire par les personnes enquêtées, violant leur droit d'accès à la justice et causant d'énormes préjudices aux populations : *“si les acteurs ont décidé de fermer, c'est parce qu'il n'y a pas de sécurité”¹⁷*. Pour d'autres enquêtés, la croissance de groupes extrémistes violents s'explique aussi par le fait que les instances judiciaires et administratives n'ont pas été en mesure de réaliser leurs missions.

La fermeture des instances judiciaires a ainsi contribué à la déviance de certains membres des communautés où les gens font ce qu'ils veulent sans crainte, entraînant le recours à la justice privée (des règlements de compte personnel et/ou collectif). Cette situation a accentué les violations et atteintes aux droits humains.

- *Conséquences de la fermeture des instances judiciaires sur le vécu des populations*

Les conséquences de la fermeture des instances judiciaires se ressentent à plusieurs niveaux.

Sur le plan administratif, la population éprouve des difficultés pour l'établissement de différents documents administratifs (retard). Cette situation est notamment vécue par les PDI comme l'ont fait savoir les enquêtés : *“Avec la fermeture du Tribunal de grande instance (TGI) nous avons des soucis dans l'établissement de nos papiers, et on ne sait plus où se plaindre quand il y a violations de droit”¹⁸*.

Sur le plan judiciaire, les enquêtés ont relevé que la population ne dispose plus de structures où porter plainte, ce qui favorise le recours à la justice privée où c'est le plus fort qui trouve toujours raison : *“Avant c'était au commissariat ou chez le préfet où on réglait les conflits ; et maintenant c'est fermé donc chacun se fait justice soi-même”¹⁹* ; *“Les gens deviennent leurs propres justiciers. C'est le plus fort ou le plus influent qui aura toujours son dernier mot”²⁰*. Les enquêtés ont en outre relevé le fait que de nombreux dossiers de justice sont suspendus (suspension des jugements pour les détenus qui pourtant devraient être jugés et d'autres libérés) : *« cela est une mauvaise chose... car les détenus devant être jugés sont bloqués... »²¹*.

Sur le plan sécuritaire, les données révèlent un développement exponentiel des conflits, et un développement du grand banditisme suite à la non présence des instances judiciaires. Les populations

¹⁷ Un participant à un entretien individuel (KII) à Banh

¹⁸ Un participant au groupe de discussion Communauté PDI hommes à Kongoussi

¹⁹ Un participant au groupe de discussion Communauté hôtes femmes à Banh

²⁰ Un participant à un entretien individuel (KII) à Banh

²¹ Un participant à un entretien individuel (KII) à Tikaré

enquêtées dans la région du Nord ont formulé des critiques à l'égard des FDS et VDP. Elles affirment que ces acteurs abusent des populations lors des patrouilles et ratissages. Dans cette guerre asymétrique, toutes les personnes présumées être en collaboration avec les GANE subissent les exactions des FDS et des VDP. Selon certains enquêtés, si ces populations ne sont pas dépouillées de leurs biens, elles sont abattues.

3.3. Analyse des risques, opportunités et recommandations

3.3.1. Analyse des risques

- *Stigmatisation de certains groupes ethniques dans les initiatives communautaires*

Les femmes et les jeunes qui se sont engagés dans les activités de promotion et de défense des droits humains dans les régions du Centre Nord et du Nord rencontrent des obstacles liés à la faiblesse de leur niveau de connaissance dans le domaine des droits humains. Ils ont besoin de bénéficier du renforcement de leurs capacités afin de mieux réussir leur mission.

Si les activités de masse pour la promotion des droits humains peuvent être de très forts connecteurs, elles sont aussi parfois des facteurs de divisions entre certains groupes ethniques, notamment la communauté peulh, qui est exclue de certaines des activités.

- *Le rôle de certains acteurs*

Si l'implication des leaders communautaires est considérée comme un élément catalyseur capable d'influencer positivement les interventions en lien avec la promotion et la défense des droits humains, le rôle de certains acteurs constitue des menaces pour le programme. La présence des HANI qui s'en prennent violemment aux populations, l'influence de certains prédicateurs radicaux qui prêchent un islam extrémiste prônant l'intolérance et dans une certaine mesure, les attitudes des kolgweogos²² accusés de commettre des exactions contre des présumés coupables dans certaines localités, des FDS/VDP accusés de commettre des exactions sous couvert de la lutte contre l'extrémisme violent, sont de potentiels risques qui peuvent compromettre les résultats du programme droits humains et accès à la justice.

3.3.2. Analyse des opportunités

Les enquêtés qui ont connaissance du programme droits humains et accès à la justice pensent que ce programme contribuera à améliorer la promotion et la protection des droits de l'homme et à travers un meilleur accès à la justice pour les victimes de violations des droits humains.

Les opportunités de résolution des conflits existent à travers les initiatives existantes et résident dans la volonté des populations à rebâtir la paix. En effet, l'analyse des données montrent que les populations ont un intérêt pour les activités de sensibilisation, et autres activités communautaires organisées par des organismes publics et/ou privés. Pour la plupart des cas, les activités se déroulent avec l'implication des leaders religieux et coutumiers, des autorités administratives, des OSC, des ONG et associations, des CVD, les responsables des services techniques déconcentrés de l'Etat notamment les services de l'action sociale, de l'ONAPREGEC ; est considérée comme un élément catalyseur capable d'influencer

²²En langue Mooré cela signifie les gens de la brousse. C'est un groupe d'auto-défense.

positivement les interventions en lien avec la promotion et la défense des droits humains. L'inclusion des leaders communautaires donne une plus-value à ces activités, car elle encourage, donne confiance et motive les populations pour leur participation aux activités. Ces acteurs jouent un rôle prépondérant dans le rapprochement de différents acteurs et facilite la création d'un cadre propice de communication pour la recherche de la paix. L'implication de ces acteurs dans les activités du programme pourraient donc contribuer significativement à l'atteinte des résultats.

L'appréciation positive portée par les populations qui ont connaissance du programme droits humains et accès à la justice sur les initiatives de promotion et défense des droits humains, qui contribuent aux efforts de l'Etat de ramener la paix et la cohésion sociale, offre de réelles possibilités de changement de comportement concernant la promotion et la défense des droits humains.

Aussi, peut-on mentionner la disponibilité effective des hommes à accompagner les femmes pour participer aux activités de promotion et de défense des droits humains, constitue une vraie opportunité de résolution des conflits.

Enfin, le recours à la parenté à plaisanterie, aux alliances entre différentes communautés et groupes ethniques, aux cadres de dialogue interreligieux existant, aux cadres de dialogue communautaire existant constituent d'autres opportunités de résolution des conflits qui peuvent être utilisées.

3.3.3. *Recommandations*

Pour permettre au projet « Droit humain et accès à la justice au Burkina Faso » de mieux s'adapter à l'évolution des conflits et des relations intercommunautaires, ce *Conflict scan* a identifié les recommandations suivantes pour consortium de mise en œuvre et pour d'autres acteurs intéressés :

Problème à résoudre	Recommandations	Actions
Problème 1 Méconnaissance des mécanismes de protection des droits humains par les acteurs stratégiques.	Recommandation 1 Multiplication des séances de formations en droit humain à l'endroit des acteurs stratégiques (CVD, leaders et membres d'associations locales, membres des comités locaux de dialogue)	Identifier et sélectionner les acteurs stratégiques selon les zones d'intervention du programme
		Elaborer des outils pratiques de sensibilisation et/ou dresser un curricula de formation évolutif selon les besoins
		Organiser des sessions d'information et/ou de formation récurrentes en sensibilité aux conflits et en Do No Harm.
Problème 2 Mauvaise résolution des conflits et non application	Recommandation 2 Formation des leaders communautaires en gestion des	Impliquer les acteurs formels comme l'ONAPREGECC dans la prévention et gestion des conflits locaux
		Créer des espaces de dialogue sûrs et consulter de manière régulière et constante des jeunes et des femmes afin de recenser leurs besoins et leurs priorités en

de l'approche sensibilité aux conflits	conflits et sensibilité aux conflits	<p>matière de promotion des droits humains, de paix et de cohésion sociale.</p> <p>Appuyer les médias en production d'émissions sur la notion de droits humains et les mécanismes de protection, et en faire un outil de promotion des droits humains et de la paix.</p>
<p>Problème 3</p> <p>Ignorance et méconnaissance de la stratégie d'intervention du programme par les populations</p>	<p>Recommandation 3</p> <p>Couverture de toutes les communes de la région par les activités du projet.</p>	<p>Présenter systématiquement le programme DHAJ aux bénéficiaires lors des activités mises en œuvre par les partenaires nationaux afin que les bénéficiaires puissent le connaître (connaître les services rendus pour une meilleure orientation des victimes de violations des droits humains par exemple).</p> <p>Engager davantage les organisations de la société civile partenaires du programme pour des actions de sensibilisation et de communication sur le programme.</p> <p>Initier des campagnes de sensibilisation médiatique pour la sensibilisation des populations des régions cibles pour la compréhension et des droits humains.</p>
<p>Problème 4</p> <p>Fermeture des services étatiques</p>	<p>Recommandation 4</p> <p>Faire un plaidoyer pour le redéploiement et la réouverture des services sociaux de base et des juridictions fermés.</p>	<p>Engager des discussions avec le gouvernement (département sectoriels concernés) pour assurer le service public auprès des populations.</p>
<p>Problème 5</p> <p>Fermeture des Tribunaux de Grandes Instances</p>	<p>Recommandation 5</p> <p>Plaidoyer pour la réouverture des Tribunaux de Grandes Instances</p>	<p>Engager des discussions avec le gouvernement (Ministère de la justice) pour assurer le service public auprès des populations.</p>

4. Conclusion

De ce conflit scan, on pourrait retenir que la situation des droits humains s'est détériorée, aux dires des enquêtés, après le coup d'Etat du 24 janvier 2022. L'enthousiasme des populations constaté lors de la prise du pouvoir par le MPSR, s'est très vite envolé suite à la persistance de l'insécurité observée dans les régions du Nord et du Centre Nord. La dégradation rapide de l'insécurité dans les deux régions constitue une préoccupation majeure pour les populations. Les situations de conflit présentent d'énormes défis sécuritaires.

La dégradation de la situation sécuritaire a notamment conduit à la fermeture des instances judiciaires dans la région du Nord. Cette fermeture est négativement perçue par les populations. Cette dernière a relevé que le recours à la justice privée (à travers l'application de la loi du plus fort), la prolongation des délais de détention des personnes interpellées, les difficultés d'accès à certains actes administratifs qui impliquent l'intervention des instances judiciaires, sont quelques-unes des conséquences liées à cette fermeture des juridictions. Ces conséquences entraînent une augmentation des cas de violations et atteintes aux droits humains.

Les droits humains que les enquêtés ont relevé comme étant les plus violés suite à la détérioration de la situation sécuritaire et à la fermeture des instances judiciaires sont le droit à la vie, le droit à l'emploi, le droit à l'alimentation, le droit à la libre circulation, le droit à la sécurité, le droit d'accès aux services sociaux de base, et le droit d'accès aux services judiciaires.

En dépit du tableau sombre présenté ci-dessus par les enquêtés, ces derniers pensent qu'il existe toujours dans les deux régions des opportunités sur lesquelles les initiatives de promotion de la paix et de la cohésion sociale peuvent s'appuyer afin de contribuer à la résolution des conflits. C'est notamment la volonté des populations de rebâtir la paix, en participant à différentes activités de sensibilisation et d'éducation communautaire, la disponibilité des leaders communautaires (responsables religieux, chefs coutumiers, acteurs de la société civile) à participer aux initiatives mises en œuvres, ou encore l'existence des mécanismes d'échanges tels que la parenté à plaisanterie, les alliances entre différentes communautés et groupes ethniques, les cadres de dialogue interreligieux, et les cadres de dialogue communautaire.

ANNEXES

Annexe 01: Méthodologie

Le conflict scan est basé sur une approche essentiellement qualitative. Cette approche offre une réelle capacité d'analyse en fournissant des informations permettant de comprendre l'opinion des membres de la communauté, leur comportement face aux conflits et les mécanismes en place pour la promotion de la paix. Pour ce faire, des discussions de groupes - *Focus Group Discussion* (FGD), et des entretiens individuels clés - *Key Informant Interviews* (KII) ont été réalisés par des enquêteurs qui ont suivi trois journées de formation sur les techniques de collecte de données qualitatives.

Outils de collecte

- **Focus Group de Discussions (FGD)**

Le FGD est un outil de recherche qui permet de stimuler et susciter des discussions riches dans un groupe spécifique. Les FGD ont été réalisés à partir de la réunion d'un groupe de 8 personnes sélectionnées.

Régions Cibles	Communes	Communauté hôte					Communauté des PDI				
		JH	JF	F	H	Total	JH	JF	F	H	Total
Région du Nord	Titao	1	0	1	0	2	0	1	0	1	2
	Banh	0	1	0	1	2	1	0	1	0	2
Région du Centre Nord	Kongoussi	1	0	1	0	2	0	1	0	1	2
	Tikaré	0	1	0	1	2	1	0	1	0	2
Total Général		2	2	2	2	8	2	2	2	2	8

16 FGD ont été effectués dans les deux régions. Dans chaque région, deux communes ont été identifiées sur la base de critères d'accessibilité et de la recrudescence des incidents sécuritaires, potentiel facteur de violations et d'atteinte aux droits humains.

- **Entretiens avec informateurs clés (KIIs)**

Les entretiens avec des personnes ressources ont été essentiels pour recueillir des informations approfondies. Les KIIs ont été effectués avec des acteurs clés dans chaque site d'intervention sélectionné, afin d'approfondir la collecte d'informations. Ces acteurs étaient des autorités administratives, des élus locaux, des CVD, des DDH (Défenseurs des Droits Humains), les membres de l'ONAPREGECC, des OSC (Jeunes, Femmes, Droits humains), des leaders religieux/coutumiers, des leaders des femmes et jeunes, des agents de services déconcentrés de l'Etat. Au total, ce sont 30 KIIs qui ont été réalisés dans les deux régions.

Déroulement de l'enquête

Huit enquêteurs (4 hommes et 4 femmes) ont été retenus selon les critères de compétences et qualifications définis par Search. Avant la phase de collecte de données, ces enquêteurs ont suivi une formation de 3 jours (du 20 au 22 avril 2022) portant sur les modules spécifiques au programme « Droits humains et accès à la justice au Burkina Faso ».

Cette formation a été assurée par la direction régionale des droits humains et de la protection civique et l'équipe DME²³ de Search For Common Ground. Même si les programmations n'ont pas été identiques, les contenus des formations ont été les mêmes pour les régions du Centre-Nord et du Nord.

Pour la région du Centre-Nord, lors de la première journée, la direction régionale des droits humains a administré la session de formation portant sur la problématique des droits humains. Ce module a permis aux enquêteurs de définir les droits humains ; d'améliorer la compréhension sur les principes fondamentaux des droits humains ; de connaître les différentes catégories de droits humains ; de connaître les obligations qui incombent aux Etats et aux individus ; d'identifier les droits intangibles ; et de montrer un aperçu des conflits communautaires.

La seconde journée de formation a consisté à présenter le programme « Droits humains et accès à la justice au Burkina Faso » (contexte du projet, les objectifs, les résultats, les activités), à définir le conflit scan, à expliquer les outils de collecte, à décrire la méthodologie de travail, à comprendre l'échantillonnage du conflit scan, et à faire la revue intégrale des outils pour une meilleure appropriation de ceux-ci par les enquêteurs. Il est essentiel de comprendre son contexte pour s'assurer que toutes les personnes impliquées ont la même compréhension.

Le programme de la troisième journée a servi à la traduction des outils en langue locale et la compréhension commune des attentes liées à la collecte des données. Ensuite, les enquêteurs ont reçu les appareils mobiles qui ont servi de support pour la collecte des données. Les formulaires ont été téléchargés via l'application Kobo collect.

Des exercices de simulations ont été faits afin de cerner d'éventuelles difficultés qui pourraient survenir lors de la collecte.

²³ Designing for Monitoring, Evaluation & Learning

Avant de clôturer cette session de formation, l'équipe DME a donné des directives de conduite sur le terrain pour la collecte des données, à savoir l'approche et l'introduction relationnelle, la mise en confiance, les relances lors des FG et KIIs, les mesures de distanciation physique telles que le port du masque, la distanciation physique, le lavage des mains avec les gels hydro alcooliques.

Lors de la préparation de cette mission de conflict scan, l'équipe DME a transmis des courriers aux différentes autorités administratives de sorte à les informer de la tenue de l'activité et demander leur appui dans la facilitation de la collecte des données.

Les enquêteurs ont ainsi parcouru les zones de collecte, non sans difficultés. Les principales difficultés rencontrées concernaient la mobilisation et la disponibilité des personnes ciblées par le conflict scan. Bien que des correspondances aient été transmises, la disponibilité des acteurs a souvent posé des difficultés.

Les données recueillies ont été transcrites par les enquêteurs dans un premier temps, puis reportées vers les formulaires kobo collect dans un second temps afin d'être transférées vers la plateforme. Ces données ont été par suite désagrégées, de sorte à les répartir, selon les besoins de l'analyse.

Analyse du corpus

L'analyse des données a permis de transformer les données recueillies en des résultats significatifs pouvant être exploités par l'équipe d'intervention du projet « Droits humains et accès à la justice » et par d'autres partenaires. Celle-ci a été faite dans une optique descriptive qui a permis de mettre en exergue les logiques de réflexion et de compréhension des populations sur les thématiques abordées, c'est-à-dire elle a mis en jeu un ensemble d'éléments en interactions afin de générer les dynamiques permettant de cerner les liens de causalité, d'action et de rétroaction entre les différents pans mentionnés dans les discours des enquêtés.